



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CUCURON

NOMBRE DE MEMBRES			
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Présents	Suffrages exprimés
19	19	16	18

Séance du 16 juillet 2024

L'an deux mille vingt-quatre,

Le 16 juillet,

À 21H00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie, salle du Conseil municipal, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Philippe EGG, Maire**.

Date de la convocation

11 juillet 2024

Présents :

Adjointes au Maire

M. Jean-Yves RIOU, 1^{er} adjoint, Mme Anne-Marie DAUPHIN, 2^{ème} Adjointe, M. Thierry BENOIT, 3^{ème} Adjoint, M. Philippe ANGELETTI, 5^{ème} Adjoint.

Conseillers municipaux :

M. Régis VALENTIN, M. Roger PELLEGRIN, Mme Geneviève MANENT, M. René LAURENT, Mme Claudie CHIRI, Mme Sophie ARNAUD, M. Jérémy COULANGE, M. Alain GUEYDON, Mme Marie-Jo SOTTO, M. Régis AUDIBERT, Mme Anne-Cécile REUS.

Pouvoirs : Mme Claudie BLANC à M. Jean-Yves RIOU, Mme Marjorie BERARD à Mme Anne-Marie DAUPHIN.

Excusées : Mme Claudie BLANC, Mme Marjorie BERARD.

Secrétaires de séance : Mme Anne-Marie DAUPHIN, M. Régis VALENTIN.

Délibération n°28/2024

Objet : Octroi d'une subvention – Association Li grigri de Trescamp

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que par délibération n°17/2024 du 15/04/2024, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité, la répartition des subventions aux associations et une enveloppe de 5 000 € est restée en attente d'attribution.

Considérant que la demande de subvention de l'association Li grigri de Trescamp n'avait pas été réceptionnée.

Il est proposé l'attribution d'une subvention de 911.41 € à l'association Li grigri de Trescamp.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

Approuve, la proposition de Monsieur le Maire d'attribuer une subvention de 911.41 € à l'association Li grigri de Trescamp.

Précise, que l'enveloppe en attente d'attribution de 5 000 € passera à 4 088.59 €.

Dit, que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2024, article 65748.

Décision adoptée à l'unanimité

Vote :

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an susdits

A Cucuron, le 18.07.2024

**Le Maire
Philippe EGG**



**M. Régis VALENTIN
Conseiller Municipal**

A handwritten signature in black ink, corresponding to the name M. Régis VALENTIN.

**Les secrétaires de séance
Mme Anne-Marie DAUPHIN
2^{ème} Adjointe**

A handwritten signature in black ink, corresponding to the name Mme Anne-Marie DAUPHIN.